

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

23^{ème} édition du Parlement des enfants

Hôtel de Lassay – mercredi 19 juin 2019 à 13h15

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, cher Jean-Michel
Blanquer,

Monsieur le vice-président de l'Assemblée nationale, cher Hugues
Renson,

Monsieur le président du jury, cher Éric Poulliat,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

Mais surtout, chers enfants, chers élèves de la classe orchestre,
chers professeurs,

C'est une grande joie, pour moi, d'ouvrir cet après-midi, en
musique, cette cérémonie de remise de prix, pour la 23^e édition du
Parlement des enfants.

Depuis plus de 20 ans, l'espace d'une journée, la fougue et
l'énergie de la jeunesse s'emparent de cette maison : nous avons
l'habitude des débats intenses et des journées trépidantes, mais les
classes qui viennent ici nous apportent un élan d'enthousiasme
supplémentaire et une tonicité souriante qui nous font plaisir.

L'espace d'une journée en effet, des enfants venus de France
métropolitaine, des Outre-mer ou de l'étranger prennent pleinement part
à la vie démocratique de notre pays, de leur pays.

Et je suis très heureux d'inaugurer cette année la nouvelle formule
du Parlement des enfants : car ce n'est plus une seule, mais quatre
classes finalistes qui viennent ici, à l'Assemblée nationale, pour
présenter leurs propositions de loi et découvrir comment on vote la loi.

Le Parlement des enfants a été créé il y a 25 ans ; il a évolué, a traversé les législatures, a été remodelé cette année, mais ne s'est jamais détaché du principe qui présidait à sa création : la jeunesse est l'une des plus grandes richesses de notre démocratie, et l'on n'est jamais trop jeune pour s'initier à ses grands principes. C'est pourquoi je souhaite que, dans 25 ans, dans 50 ans – quand vous serez adultes –, le Parlement des enfants soit toujours un rendez-vous marquant de notre Assemblée ; je souhaite que les plus jeunes continuent d'être associés autant que possible à nos travaux.

Car une institution qui resterait sourde aux préoccupations de sa jeunesse, qui négligerait les générations nouvelles, serait, j'en suis convaincu, condamnée au déclin.

Le thème qui vous était proposé cette année montre tout l'intérêt de faire appel à vous. En vous intéressant au « bon usage du numérique », vous abordiez un sujet d'avenir : celui des technologies, de l'innovation, indissociable de la jeunesse qui en est le plus habile utilisateur, le plus ingénieux promoteur.

Ce thème, les députés de la nation s'y intéressent un peu plus chaque jour. Ces derniers mois, d'importants textes ont été débattus autour de cette question.

En décembre 2018, nous votons la loi pour lutter contre la manipulation de l'information, ces *fake news* qui se propagent si facilement sur internet.

En mars de cette année, c'est la taxe sur les GAFA – les Google, Amazon, Facebook et Apple – que votaient les députés dans l'hémicycle. Ces deux textes doivent responsabiliser les grands acteurs du numérique, rendre leur action compatible avec le fonctionnement de notre République.

Très prochainement, nous irons plus loin encore, avec une loi qui permettra d'endiguer le cyber-harcèlement et la prolifération des contenus haineux sur internet. C'est une avancée majeure qui s'annonce avec ce texte et c'est d'ailleurs une préoccupation que l'on retrouve dans beaucoup de propositions de loi examinées par les différents jurys.

Je voudrais justement, avant de me tourner vers nos classes finalistes, rappeler quelques chiffres.

Cette année, ce ne sont pas moins de 858 propositions de lois qui ont été soumises aux jurys académiques, 50 qui ont ensuite été examinées par le jury national et 4 classes qui ont été sélectionnées et sont réunies devant nous.

Une dizaine de classes orchestres se sont également portées candidates pour se produire aujourd'hui, et je tiens à féliciter l'impressionnante prestation des 25 musiciennes et musiciens de la classe de 6^e du collège Jean-Jacques Rousseau de Thonon-les-Bains.

Je ne peux que me féliciter de cette mobilisation, qui prouve que nos jeunes, loin de se désintéresser des sujets politiques et sociétaux, sont désireux de mieux les comprendre, les appréhender. L'importance de ces chiffres m'amène également à féliciter les quatre classes finalistes ici présentes, pour le formidable travail qu'elles ont accompli.

Je vois, dans les quatre propositions de loi finalistes soumises au jury national, le reflet de grandes préoccupations de notre société.

En proposant de diminuer l'empreinte environnementale du numérique, l'école élémentaire Cora-Mayéko à Baie-Mahault, en Guadeloupe, se fait l'écho de cette jeunesse engagée, soucieuse de l'avenir de la planète, pour laquelle les questions écologiques et environnementales sont les plus impérieuses qui soient ; cette jeunesse qui nous pousse à l'humilité, à la responsabilité et à la prise de conscience sur les enjeux climatiques.

L'école internationale franco-anglaise de Londres, par sa proposition de loi visant à protéger les enfants des images et publicités inappropriées ou choquantes, révèle l'immense difficulté que nous rencontrons pour réguler les contenus publiés sur internet.

Une préoccupation partagée par l'école du Quai à Tournon-sur-Rhône, qui relève toute l'ambivalence d'internet et propose des méthodes, à la fois ludiques et responsables, pour contrer ses effets les plus délétères.

L'article 4 de cette proposition, qui vise à mettre en place un débat rassemblant la communauté éducative, les élèves et leurs parents, a toute l'approbation du Président de l'Assemblée nationale que je suis.

Enfin, les élèves de l'école de Nécly appellent notre attention sur l'importance de la fracture numérique dans nos territoires et proposent de lutter contre « l'illectronisme », grâce à l'entre-aide et au lien social.

Très attaché à ce que chacun, partout dans nos régions, nos villes et nos villages, puisse avoir un égal accès à internet et aux outils numériques, je me félicite de voir éclore, chez les jeunes générations, une telle conscience et une telle ambition.

Toutes ces propositions prouvent, s'il le fallait encore, l'acuité de notre jeunesse, sa capacité à saisir les enjeux, les priorités, parfois aussi les contradictions de nos sociétés.

Sur tous ces sujets, vous proposez un regard neuf, résolument innovant et tourné vers l'avenir, et je m'en réjouis.

Je tiens à saluer l'engagement de vos professeurs mais aussi celui de vos députés, qui ont pu accompagner ce travail de plusieurs mois : Jérôme Nury, Michèle Victory, Max Mathiasin et Alexandre Holroyd.

Parmi ces quatre propositions, dont je salue encore une fois l'immense qualité, une a obtenu la majorité des suffrages. Le vote électronique – qui illustre ici ce « bon usage du numérique » que vous avez tous cherché à définir – a permis de désigner la classe lauréate de cette 23^e édition.

Sans plus attendre, je suis heureux et fier de remettre le prix du Parlement des enfants 2019 à... la classe de CM2 de l'école élémentaire publique Cora-Mayéko de Guadeloupe, avec sa proposition de loi visant à diminuer l'empreinte environnementale du numérique.

Bravo à tous et bravo à l'équipe pédagogique qui vous a accompagnés toute cette année dans cette formidable aventure et tout particulièrement à votre enseignante Madame Claude Milne.

Je veux remercier, pour finir, l'ensemble de ceux qui ont participé à la préparation de ce grand rendez-vous civique qu'est le Parlement des enfants. L'ensemble des députés qui ont accompagné le parcours des classes candidates ; les enseignants dont le travail et l'investissement au sein des classes est si précieux ; l'association Orchestre à l'école qui a permis de mettre en musique cette journée ; et aussi tous les services de l'Assemblée mobilisés sur l'organisation de cette nouvelle édition.

Je serai très heureux de vous retrouver tous en 2020, pour une 24^e édition qui sera consacrée au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Avant de céder la parole à M. le ministre de l'Éducation nationale, je voudrais vous dire cette phrase que l'on doit au sociologue Émile Durkheim, et qui résonne avec tant d'acuité en cette journée : l'éducation est, pour la société, écrivait-il, « *le moyen par lequel elle prépare dans le cœur des enfants les conditions essentielles de sa propre existence* ».

Merci à tous pour votre attention, je serai très heureux de vous retrouver tout à l'heure pour la séance des Questions au Gouvernement.